

C'est aussi :



Des actions de sensibilisation auprès du public retraité :

- En maison de quartier
- En résidence autonomie
- En MARPA



Sur tous les sujets liés à l'avancée en âge :

- Perte d'autonomie
- Adapter son logement
- Préservation du capital santé
- Renforcer le capital social
- Directives anticipées
- Personne de confiance
- Mesures de protection
- Fin de vie
- Le retour à domicile après hospitalisation
- L'entrée en EHPAD
- Prévenir les troubles de la santé mentale
- Accompagner les aidants non professionnels



Focsie Eval

“ ”

POUR ÊTRE BIEN CHEZ SOI !

À l'hôpital : toujours plus proche de vous !

Travaille main dans la main avec l'équipe pluridisciplinaire



Nos coordonnées :



28bis promenade des Capucins
36000 Châteauroux

6-8 Avenue de l'Alouette
37200 Tours

02 47 41 94 97
service.evaluation@focsie.fr
www.focsie.fr



**l'assurance
retraite**
CENTRE-VAL DE LOIRE

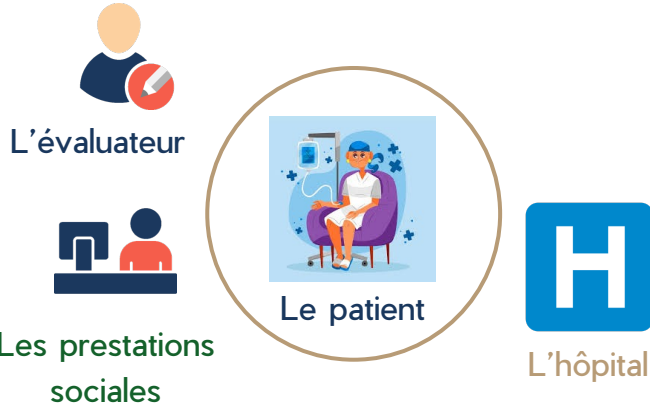


+ 20 ans d'expérience,
repensé en 2023
pour être toujours plus
proche de vous

Des assistantes sociales

engagées, expérimentées,
diplômées d'État et
formé(e)s à la prise en
charge spécifique du patient
en situation aiguë

Déroulé d'une évaluation



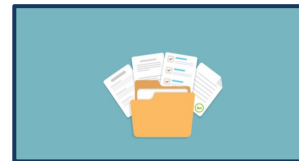
L'évaluateur se présente : il explique son rôle et ses missions



L'évaluateur questionne sur l'état de santé, l'environnement social et familial, mesure le niveau d'autonomie. **Il analyse des besoins du patient**



Il fait un diagnostic des risques au domicile et apporte des conseils adaptés. **Il prépare le retour à domicile ou l'orientation en structure adaptée**



L'évaluateur préconise alors un plan d'aide et prodigue des conseils personnalisés. **Il fait les démarches avec le patient et/ou sa famille**



L'évaluateur **reste disponible** tout au long de l'hospitalisation et le cas échéant, après son retour à domicile.

L'évaluation à quoi ça sert ?

Permet d'apporter des informations, des conseils personnalisés, d'établir des préconisations adaptées et des orientations vers les prestataires ou interlocuteurs pour :

- prévenir la perte d'autonomie
- prévenir l'isolement social
- préserver les conditions de vie
- identifier les risques de précarisation
- favoriser l'accès aux droits et aux soins

En s'appuyant sur les politiques d'action sociale en vigueur et en collaborant avec ses partenaires.

Pour qui ?

Pour les patients ayant des besoins et ainsi leur permettre de faciliter le retour et le quotidien à domicile.